

Note de service

DESTINATAIRE : Médecins du CISSS Montérégie Ouest

EXPÉDITEUR : Département de pharmacie

DATE : 2022-09-30

OBJET : **Préparation des troussees d'AMM**

Il y a quelques semaines, le Collège des médecins du Québec et l'Ordre des pharmaciens du Québec ont annoncé que les médecins qui le désirent peuvent obtenir la médication dans des fioles afin de préparer eux-mêmes les seringues en vue de l'administration du soin.

Par la présente communication, nous souhaitons éclairer les médecins du CISSS Montérégie Ouest sur la conduite de notre département dans ce dossier.

La pharmacie continuera d'offrir la trousse #1 en seringues ainsi que la trousse #2 en fioles lorsque possible. Les médicaments récemment ajoutés pour prolonger l'état d'inconscience ou induire un arrêt cardiaque sont toujours servis en fioles tel que prévu au protocole national.

Afin de pouvoir offrir ce service, il est impératif que le médecin contacte le pharmacien en service avant de fixer le moment du soin auprès du patient et de sa famille. Dans la situation où il serait impossible de préparer les seringues au moment souhaité, la pharmacie pourra alors servir la médication en fioles afin que le médecin puisse les préparer lui-même.

Merci de votre compréhension et n'hésitez pas à nous joindre pour tout questionnement.

Sophie Goneau pharmacienne
Chef adjointe aux affaires professionnelles